



www.afcp-formations.fr

PROGRAMME DE FORMATION

Référent Santé Sécurité au Travail

Sur deux journées

Service Administratif et Commercial

Téléphone : 03 83 49 54 69 Mail : contact@afcp-formations.fr

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Maîtriser les bases de la législation et la réglementation Santé Sécurité au Travail, le rôle et les missions des acteurs de la prévention.

Mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise.

Publics concernés

Salarié de l'entreprise désigné par l'employeur comme référent sécurité, ayant une sensibilité pour l'amélioration des conditions de travail et la prévention des risques en entreprise.

Contenu de la formation

Connaissances théoriques et pratiques avec mise en situation.

Pré requis

Aucun.

Compétences des formateurs

Formateur Secourisme certifié

Durée de la formation

7 h 00 en présentiel 1^{ère} journée

7 h 00 en présentiel 2^{ème} journée

Effectif

04 personnes minimum

10 personnes maximum

Maintien des connaissances

Pas de recyclage de prévu, c'est en fonction du besoin de l'entreprise et du référent.

Méthode et moyens pédagogiques

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques.

Un livret sera remis à la fin de la formation à chaque participant reprenant tous les thèmes abordés.

Salle de cours équipée : ordinateur, vidéoprojecteur, paperboard.

Moyen d'évaluation

QCM

Une attestation de fin de formation permettant de valider les compétences acquises.

Modalités, délais d'accès et contact

Pour bénéficier de cette formation, vous devez vous inscrire auprès de contact@afcp-formations.fr

Tel. 03 83 49 54 69

Tarif : sur devis non consulter

Délais d'accès 15 jours à partir de la date de prise de contact.

Modules - Contenu - Durée

Accueil - 5 minutes

- Définition et présentation générale

1 – Champ d'application du Référent Santé Sécurité au Travail

2 – Enjeux de la prévention

- Hygiène, sécurité et conditions de travail
- Responsabilité civile et pénale
- Les enjeux économiques et sociales

3 – Acteurs de l'hygiène et de la sécurité

- Acteurs internes (médecine du travail, encadrement, salariés)
- Acteurs externes (inspection du travail, contrôleur sécurité)
- Notion de délégation de pouvoir

4 Prérogative du Référent Sécurité Santé au Travail

- Le fonctionnement, les moyens et missions
- Danger grave et imminent et le droit de retrait

5 – Prescriptions réglementaires

- Sources du code du travail, comment le lire et le comprendre
- Plan de prévention, protocole de sécurité, ERP ...
- Procédure de chargement, déchargement sur site

6 – Etude des accidents du travail

- Définitions AT/MP, accident de trajet
- Notion de résolution des problèmes par la méthode de l'arbre des causes

7 – Analyse d'une situation de travail

- Notions des dangers, risques, phénomènes dangereux
- Les principes types de risques
- La prévention primaire, secondaire et tertiaire

8 – Analyse des risques professionnels

- Identification, analyse, hiérarchisation des risques et réalisation du document unique. Visite du site pour l'identification des risques professionnels
- Mesures de prévention
- Pénibilité au travail
- Les 9 principes de prévention

9 – Divers

- Présentation des outils de veille réglementaire

10 – MATÉRIEL À FOURNIR PAR VOS SOINS POUR SESSION INTRA :

- Une salle avec prise, tables et chaises pour la partie théorique
- Les stagiaires devront se munir d'un stylo et de feuilles pour prendre des notes
- Une salle d'environ 20 m² pour la pratique

Accessibilité : nous étudions au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés. Il appartient aux clients en INTRA, de s'assurer que les locaux de formation soient accessibles aux personnes en situation de handicap.